

DIAPORAMA SUPPORT DES REUNIONS INTER RÉGIONALES

PLANNING

19h00/20h00	accueil+ repas buffet
20h30/22h30	stratégie d'influence politique et lobbying
8h30/8h45	accueil
8h45/10h30	Modifications statutaires 2 temps : - Gouvernance - Rémunération des dirigeants
10h30/10h45	pause
10h45/12h00	Point vie fédérative
12h00/13h30	Repas
13h45/18h00	Temps commun sur contractualisation Puis temps spécifique

wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Lobbying et stratégie d'influence « Société en Mouvement »

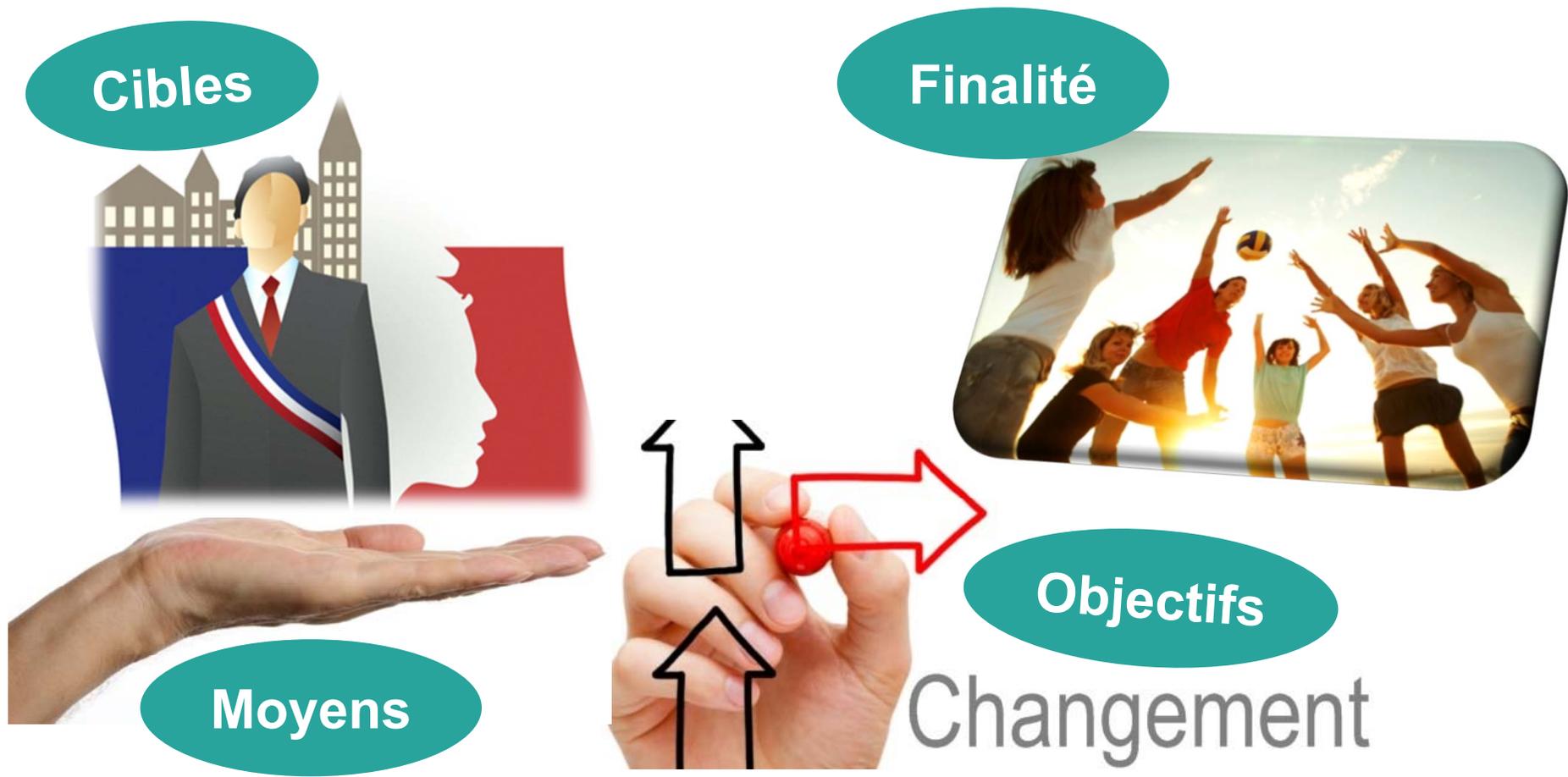
Méthodologie et point d'étape

Le lobbying ...

c'est quoi ?



À l'attente d'impacts directs sur les conditions de vie des jeunes
particulièrement défavorisés (locaux, nationaux, internationaux)...



Le lobbying chez moi

Existe-t-il une stratégie d'influence ou lobbying organisée dans votre département / région menée par le comité UFOLEP ?

Si oui :

- qui l'a fait ?
- sur quel sujet ?
- Quelles sont les actions menées ?

Si non : avez-vous connaissance d'une autre structure, au sein de votre territoire, qui mène ou a mené une action de lobbying

- qui l'a fait ?
- sur quel sujet ?
- Quelles sont les actions menées ?

Notes personnelles :

Une démarche en 3 étapes...

Quoi ?

Savoir précisément
ce qu'on souhaite
changer

Qui ?

Savoir qui a le
pouvoir d'opérer le
changement souhaité

Comment ?

Mettre en place les
modes d'action et
activités pour
convaincre les
décideurs d'opérer le
changement visé



Une démarche en 3 étapes...A vous de jouer

**Quoi =
finalité ?**

**Savoir précisément
ce qu'on souhaite
changer**

**Qui =
cibles ?**

**Savoir qui a le pouvoir
d'opérer le changement
souhaité**

**Comment =
moyens ?**

**Mettre en place les
modes d'action et
activités pour convaincre
les décideurs d'opérer le
changement visé**

Le Projet de loi

**Société en
mouvement**

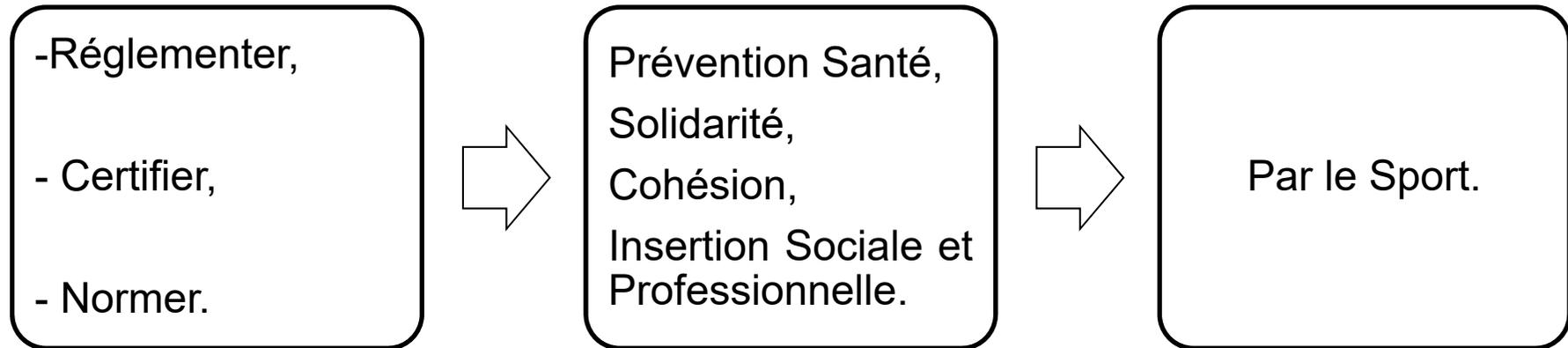
Un chantier en cours ...



Vers un Objectif !



« Obtenir une délégation de mission de service public »



La démarche engagée

3 Moyens :

- Faire évoluer le code du sport
- Création d'une délégation de mission de service public
- Lobbying institutionnel

2 Cibles :

- Décideurs politiques
- Mouvement Sportif

1 Objectif :

- Développement du Sport pour toutes et tous





Société en mouvement

Un Projet porté
par tous

Une intervention à différents niveaux

L'échelle nationale
UFOLEP Nationale

L'échelle territoriale
un comité UFOLEP

L'échelle locale
une association
UFOLEP



Des compétences...

**Expertise et
recherche**

Si oui comment?
Si non pourquoi?

**Relations
décideurs
lobbying**

Si oui comment?
Si non pourquoi?

**Relation
média**

Si oui comment?
Si non pourquoi?

**Campagne
digitale**

Si oui comment?
Si non pourquoi?

Notes personnelles :

Des compétences communes à développer...



Pour résumer

1. Dispositif Fédéral « **Société en Mouvement** », [Dispositif Société en mouvement.pdf](#) cf cahier des charges fédéral
2. La démarche fédérale a fait émerger des **attentes** et des **besoins** fédéraux,
3. **L'UFOLEP impacte** d'ores et déjà la vie publique (proposition de loi et porteur identifié),

Objectif à moyen terme : **création d'un réseau politique fédéral**

- **Inscrire** le lobbying et les démarches d'influences dans nos pratiques quotidiennes,
 - **Identifier** des ambassadeurs et ambassadrices fédéraux,
 - **Former et accompagner** ces ambassadeurs et ambassadrices fédéraux.
-

Nos prochains rendez-vous !

- ➔ Possibilité d'inscrire votre projet de lobbying et/ou de stratégie d'influence dans le cadre des contrats fédéraux,
- ➔ Poursuite du lobbying auprès des députés + dépôt du projet de loi à l'Assemblée Nationale,
- ➔ Mettre en œuvre une offre de formation en juin 2018.



**Société en
mouvement**

PLANNING

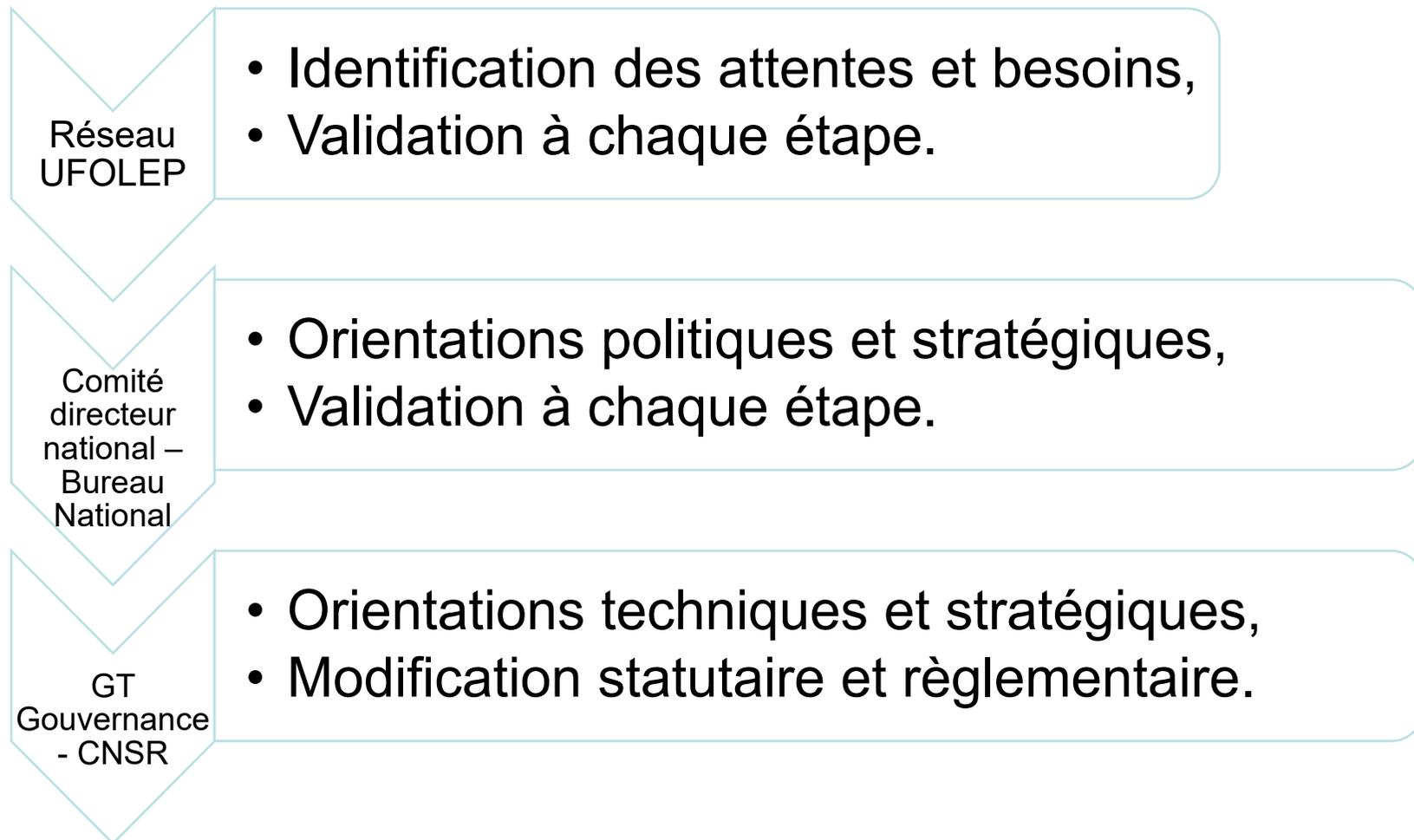
19h00/20h00	accueil+ repas buffet	Lieu	
20h30/22h30	stratégie d'influence politique et lobbying	AVIGNON	DR/HQ/MR/BB/FSB/AS
8h30/8h45	accueil	AVIGNON	
8h45/10h30	Modifications statutaires 2 temps : - Gouvernance - Rémunération des dirigeants	AVIGNON	DR/HQ/MR
10h30/10h45	pause		
10h45/12h00	Point vie fédérative	AVIGNON	DR/HQ/MR + BB/FSB/AS
12h00/13h30	Repas		
13h45/18h00	Temps commun sur contractualisation Puis temps spécifique Ile de France et Normandie CDR Flandre Artois Picardie/Grand EST suites des travaux	AVIGNON Puis répartition dans les salles	DR/HQ/MR + BB/FSB/AS

Propositions de Modifications statutaires liées à la Gouvernance

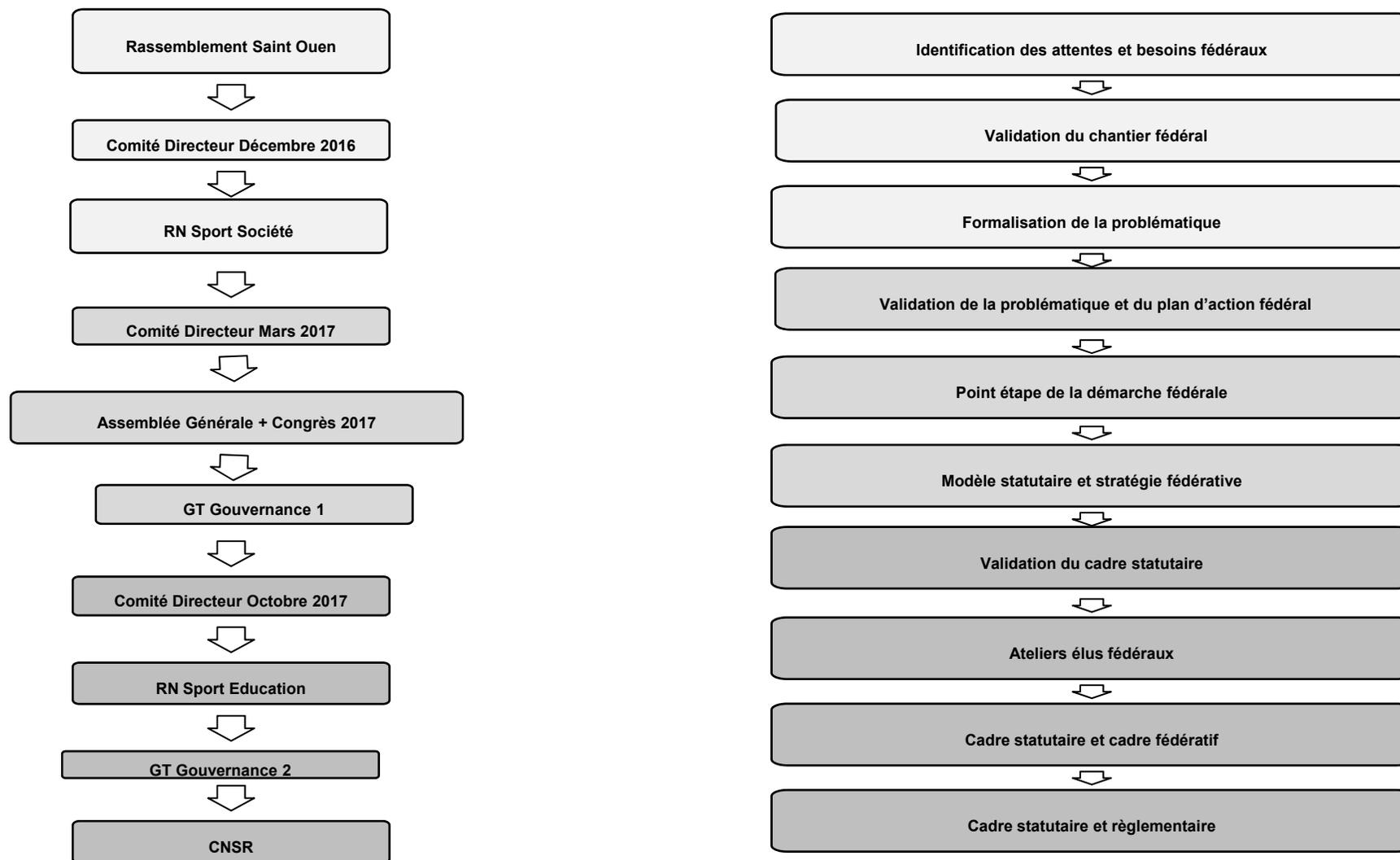
Rappel de la problématique et des enjeux initiaux :

- Dynamiser la vie démocratique à l'UFOLEP et le développement fédératif de notre fédération,
- Rendre effective la représentativité statutaire et le droit de vote des C3S,
- Mettre en conformité nos statuts avec les évolutions de notre mouvement,
- Reconnaître la place et rôle des partenaires au sein de l'UFOLEP tout en sécurisant les intérêts de notre fédération,
- Sécuriser nos projets et actions sur le plan juridique et sur le plan fiscal.

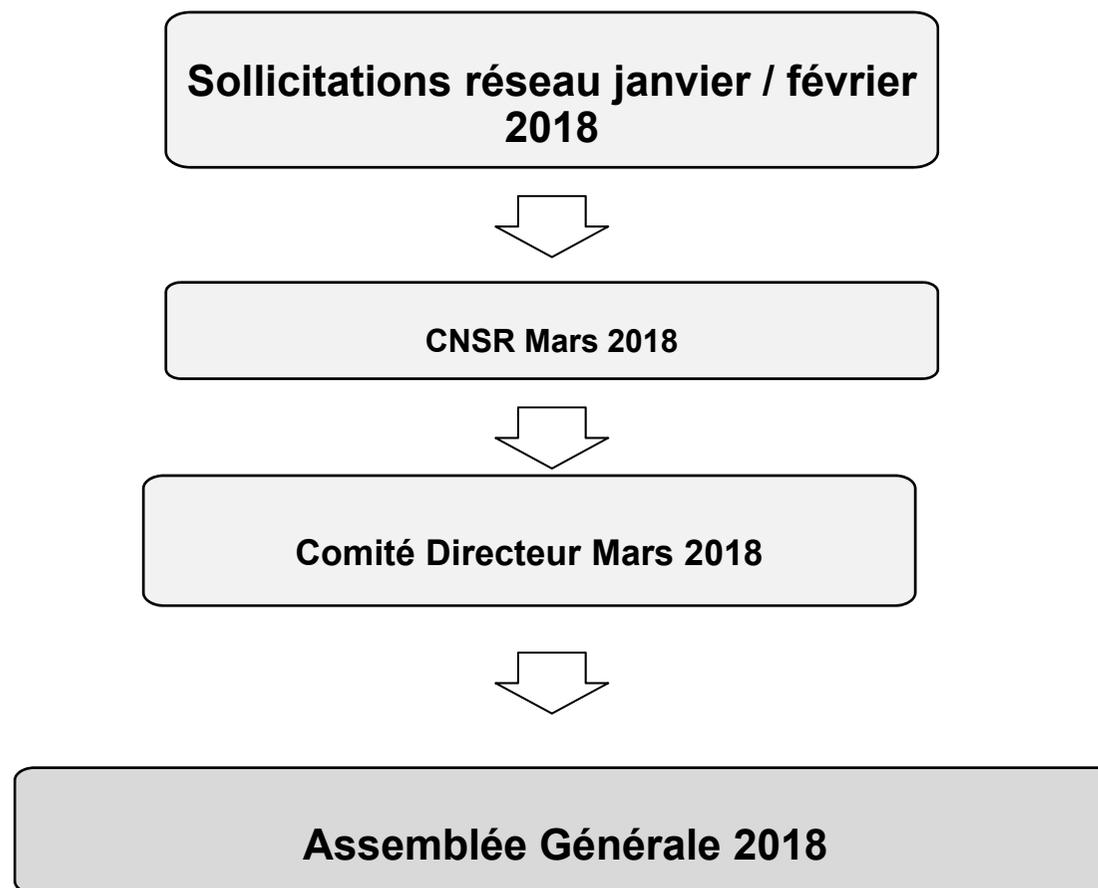
Une démarche de co-construction fédérale



Une construction qui s'inscrit dans le temps



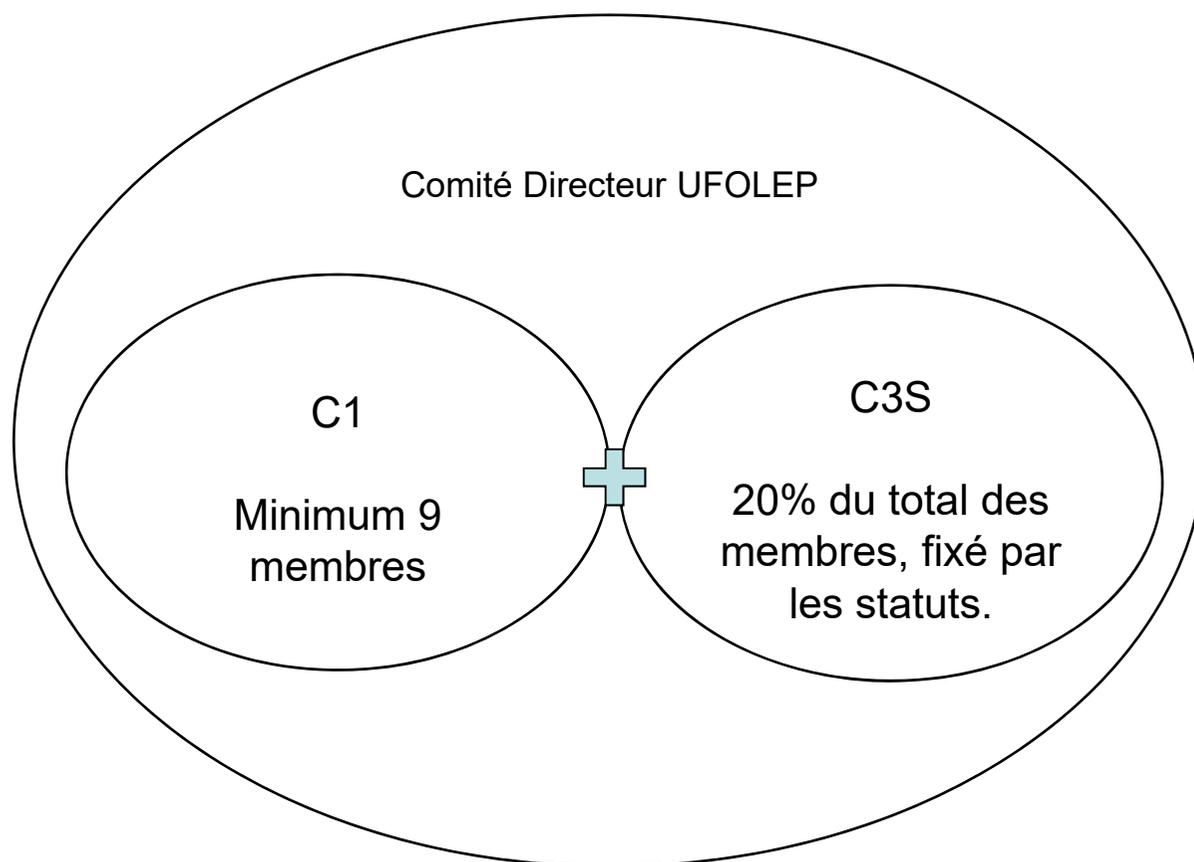
Une construction qui s'inscrit dans le temps



Gouvernance Fédérale : propositions d'évolutions statutaires : Statuts Nationaux + Règlement Intérieur

- **Article 10 du statut national de l'UFOLEP**
- « L'assemblée générale se compose des représentants mandatés des associations et structures affiliées à l'UFOLEP.
- Peuvent avoir mandat les associations et structures affiliées à l'UFOLEP, à l'exclusion des collectivités territoriales et des organisations à but lucratif.
- Ces représentants sont mandatés par les assemblées générales des comités départementaux au scrutin uninominal à deux tours et disposent d'un nombre de voix égal au nombre d'adhérents qu'ils représentent, adhésions régulièrement enregistrées entre le 1er septembre et le 31 août de l'année sportive précédant l'assemblée générale (barème : 1 adhérent = 1 voix).

Composition des comités directeur UFOLEP :



Proportionnalité
Homme – Femme
appliquée à l'ensemble du
comité directeur

Les Comités régionaux ne sont pas concernés par cette composition

Dispositifs Affiliation Adhésion

Catégories,	Personnes Morales	Affiliation	Pratiquants	Nature de pratique	Dispositif Assurantiel	Mandat Comité Directeur
C1A	Association et organisation à objet sportif	UNIQUE	Délivrance d'une licence sportive	Pratique régulière compétitive ou non Unisport et multisport	Fiche diagnostique + devis adapté	Oui
C1B	Section sportive d'une association					
C3S	Association et organisation à objet non sportif		Titre UFOPASS	Pratique régulière non compétitive multisport	Fiche diagnostique + devis adapté	oui
C3 TIPO	Collectivités Territoriales \ Organisation à but lucratif conventionnées avec le comité UFOLEP	Affiliation + Convention	TIPO	Pratique occasionnel le non compétitive	Fiche diagnostique + devis adapté	Non \ collège des partenaires

Catégorie d'affiliation	Part UFOLEP	Part Ligue	Tarif National (Part UFOLEP + Part Ligue)	Tarif Titre ufopass \ TIPO
C3S	45	0	45	2,60
C3 (TIPO)	55	70,50	125,50	Tarif déterminé par le comité

Licence	Part UFOLEP	Part Ligue	Part APAC	Tarif National (part ufolep + part ligue)
Titre UFOPASS	2,60	0	Selon le risque de l'activité pratiquée	2,60 + APAC

Pour résumer

- Remplacer dans les statuts + règlements intérieurs :
 - Associations par associations et structures,
 - Mandat pour les C3S.

- Ouverture de nos CD (national et départementaux) aux C3S :
20% max du nombre total de sièges,

- Evolution de l'UFOPASS : du titre de participation au titre d'adhésion.

Remarques et suggestions

Place des régions

- Article 22 des **statuts nationaux**:

Le comité directeur institue :

une conférence des régions dont les représentants sont réunis afin d'évoquer les sujets et les thèmes relatifs à l'actualité fédérale. Deux représentants mandatés par la conférence sont invités au comité directeur à titre consultatif,

Mise en place de la conférence des régions

- Remarques :

- Suggestions :

Place des partenaires

- Article 22 des statuts nationaux
- Article 12 des statuts départementaux et régionaux

Le comité directeur institue :

un club des partenaires dont les représentants sont réunis afin d'évoquer les projets dont ils sont partie prenante. Des représentants peuvent être invités au comité directeur à titre consultatif.

Mise en place club des partenaires

- Remarques :

- Suggestions :

**Proposition de
Modifications statutaires
liées à la rémunération des
dirigeants**

Un constat national

1. Difficultés rencontrées pour renouveler les instances dirigeantes
2. Vieillesse des dirigeants
3. Volonté de « recruter » des profils diversifiés issus de la société civile
4. Diversifier les statuts des dirigeants associatifs (activité professionnelle, recherche d'emploi, retraité,...)
5. Souhait de favoriser l'accès aux fonctions dirigeantes à des profils plus jeunes, féminins ou issus de la diversité

Une volonté fédérale

1. Donner de la disponibilité aux dirigeants
- 2 . Compenser les pertes de salaire
3. Permettre une vraie présence opérationnelle et permanente à la tête du comité directeur et de la fédération
4. Assurer la représentation auprès des associations et comités
5. Conforter le dialogue permanent avec les partenaires
6. Faciliter le dialogue avec les responsables politiques et notamment nationaux
7. Renforcer un véritable réseau d'élus
- 8 . Continuer en complément un engagement bénévole

Le mouvement sportif et associatif

1. Plus de 20 fédérations sportives ont opté pour la rémunération des dirigeants*
2. Aucune dérive n'a été constatée *
- 3 . Parmi les 3 fédérations affinitaires multisports, la FSGT et la FSCF ont opté pour ce choix*
4. La fédération Sport pour tous également*
5. Le CD national USEP à l'unanimité est engagé dans la même démarche pour l'AG 2018
6. Disposition déjà en place à la Ligue de l'enseignement

*Source Ministère de Sport

Une disposition limitée par le code général des impôts

Principe de non *rémunération* des dirigeants bénévoles sauf dans le cas suivant (articles 261-7-1 et 242 C du code général des impôts) :

Les associations dont la moyenne des ressources annuelles (hors financement public) sur les 3 derniers exercices clos dépassent un certain plafond, peuvent rémunérer un ou plusieurs dirigeants au-delà des $\frac{3}{4}$ du SMIC à partir de la 4^{ème} année d'existence de l'organisme.

Des règles limitatives

L'association doit assurer une transparence financière, élire régulièrement ses dirigeants, permettre un contrôle de la gestion par ses membres

La rémunération du dirigeant doit être en rapport avec le travail fourni pour l'exercice du mandat social

Cette rémunération est plafonnée.

L'association doit vérifier que ses statuts prévoient explicitement la possibilité de verser une rémunération

La décision de rémunérer doit être prise par un vote de l'instance délibérative statutairement compétente et désignée par les statuts. La majorité des 2/3 des membres présents de l'instance est requise.

Un rapport sur les conventions prévoyant la rémunération des dirigeants doit être présenté préalablement à l'instance délibérante. Par ailleurs, le montant des rémunérations versées à chaque dirigeant est indiqué dans une annexe aux comptes de l'association.

Des contrôles possibles par la Cour des Comptes et les services fiscaux

Une disposition nationale non obligatoirement déclinable pour les comités

Des possibilités restreintes par le Code Général des Impôts

RESSOURCES DE L'ORGANISME (hors subventions publiques)	NOMBRE DE DIRIGEANTS REMUNERES
Entre 200 000 et 500 000	1
Entre 500 000 et 1 000 000	2
Au-delà de 1 000 000	3

CHANGEMENTS STATUTAIRES

STATUTS NATIONAUX :

Article 15 :

Les membres du comité directeur ne peuvent recevoir aucune rémunération en raison des fonctions qui leur sont confiées.

Toutefois, dans les conditions prévues par les articles 261-7-1 et 242 C du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale peut, sur proposition du comité directeur, décider de la rémunération de certains dirigeants.

Les demandes d'indemnisation de frais, établies conformément au règlement financier en vigueur, sont vérifiées et traitées sous la responsabilité du trésorier.

REGLE DE DECLINAISON POUR LES INSTANCES DECONCENTREES

Une disposition nationale non obligatoirement déclinable pour les comités

Nouvel article 15 :

Les membres du comité directeur ne peuvent recevoir aucune rémunération en raison des fonctions qui leur sont confiées.

Toutefois, dans les conditions prévues par les articles 261-7-1 et 242 C du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale peut, sur proposition du comité directeur, décider de la rémunération de certains dirigeants.

Les demandes d'indemnisation de frais, établies conformément au règlement financier en vigueur, sont vérifiées et traitées sous la responsabilité du trésorier.

LISTE DES COMITES POTENTIELLEMENT CONCERNÉS EN 2016 CA>200 000€ hors subvention*

UFOLEP 13
UFOLEP 16
UFOLEP 22
UFOLEP 24
UFOLEP 26
UFOLEP 28
UFOLEP 33
UFOLEP 34
UFOLEP 36
UFOLEP 37
UFOLEP 38
UFOLEP 44
UFOLEP 45

UFOLEP 59
UFOLEP 60
UFOLEP 62
UFOLEP 63
UFOLEP 69
UFOLEP 77
UFOLEP 80
UFOLEP 87
UFOLEP 974
UFOLEP CENTRE
UFOLEP PICARDIE
UFOLEP IDF

POINT VIE FÉDÉRATIVE

CONSTAT SUR LA VIE FÉDÉRATIVE

Erosion des associations et des licenciés

*PROJET FÉDÉRAL 2016-2020
FÉDÉRER*

Mise en place d'une stratégie fédérative

Sur 2017-2018, un tassement de l'érosion ?

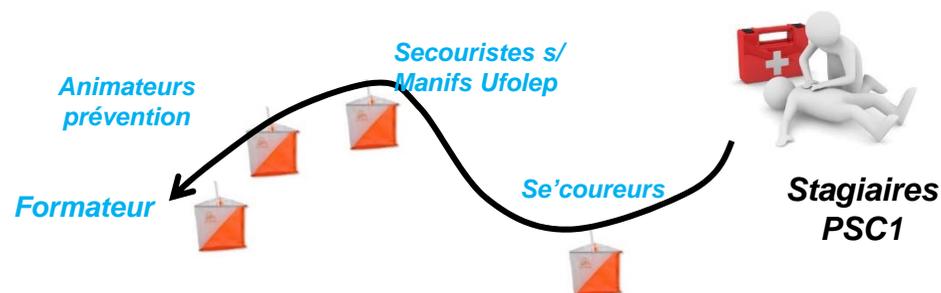
Constat : nos actions ne reflètent pas notre nombre de Licenciés + ufopass + tipo

Publics traversants : personnes non fédérées qui vivent « l'aventure » UFOLEP de façon occasionnelle ou dans le temps (sportifs sur une manifestation, stagiaires en formation, volontaires en missions, ...)

Chiffres clefs / Constats :

- 9 % des associations UFOLEP ont moins de 4 adhérents licenciés (principalement en APE)
- Entre 8 % et 30 % en moyenne de licenciés UFOLEP sur les manifestations de plein air (raids multisport, VTT rando, rando, trails, ...)
- Des publics qui rencontrent l'UFOLEP et que l'on pourrait fidéliser dans des parcours d'engagement et offres de services : PSC1, CQP, volontaires en SC, ...

Ex sur les cohortes PSC1 :



Comment optimiser le développement de la vie fédérative ?

Echanges et débats

Comment comptabiliser l'existant? (public traversant)

Comment développer la vie fédérative ?

Un défi fédératif ?

Prioriser sur un public, un dispositif, une activité... à l'échelle du territoire ?

**DISPOSITIF DE LA RENTREE
2018/2019**

Bascule d'affiligue vers le web

The screenshot shows the 'WEBAFFILIGUE - FÉDÉRATION 2017/2018' dashboard. On the left is a navigation menu for 'Fédération 976 - fol de mayotte' with items: 'Tableau de bord', 'Affiliations et adhésions', 'Recherche nationale', 'liste des sanctions ufolep / fd délégataires', 'Rencontres / formations usep', 'Communication', 'Outils pour les associations', and 'Statistiques'. The main content area is titled 'Tableau de bord' and features a status bar: 'Mon actualité Dernière centralisation réalisée le : 18/12/2017'. Below this is a section 'Actualité du WebAffiligue' containing a news item: 'Toute l'équipe du Pôle "Développement associatif et ESS" vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018. Nous vous proposons de visionner la carte vidéo diffusée sur le compte facebook de la ligue nationale.'

Chantier en cours , objectif bascule de toutes les fonctionnalités existantes pour mai 2018

Les nouveaux services aux associations

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
PRÉSENTE

LE GUIDE ASSOCIATIF

<http://adherents.ufolep.org/guide-asso.asp>

Un **outil proposé aux associations** du réseau UFOLEP

Les contenus balayent **tous les temps forts de la vie de l'association :**

- LA COMMUNICATION ET LES OUTILS DE FACILITATION ADMINISTRATIVE
- L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS
- PÉRIODE D'AFFILIATION
- LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA STRUCTURE
- SON DÉVELOPPEMENT À TRAVERS SES ACTIONS, SES PROJETS...



MENU

Formations Fédérales Version 2

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

L'UFOLEP 4CCOMPAGNE LE SERVICE CIVIQUE

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de la Région Île-de-France



Recherchez un événement

Formation - Réunion - Événement | Tous les sports

Prochains événements

- 7 heures qui peuvent sauver une vie - Formation Secourisme UFOLEP 44 - UFOLEP 44 - 9 rue des Olivettes - 44000 Nantes - 13 janvier 2018 - Formation PSC1
- 1er parcours - 10km (3R) - 28 janvier 2018 - Gymnastique
- 7 heures qui peuvent sauver une vie - Formation Secourisme UFOLEP 44 - UFOLEP 44 - 9 rue des Olivettes - 44000 Nantes - 10 février 2018 - Formation PSC1



CAMPAGNE DE DÉCOUVERTE JANVIER 2018...



En janvier, on tient ses bonnes résolutions !

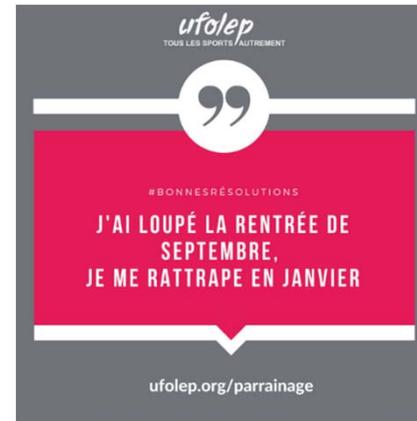
Chers responsables d'associations,

Nous connaissons tous le mois de janvier et son lot de bonnes résolutions que nous nous promettons de tenir pour la nouvelle année qui débute...

Faire du sport ou reprendre une activité sportive fait partie du top 3 des résolutions des français.

Alors, mobilisez vos adhérents pour qu'ils viennent avec les personnes de leur choix partager leur séance durant le mois de janvier* !

*opération qui concerne la pratique des **activités sportives référencées en Risque 1 et 2** (pratiques douces, d'entretien, sports collectifs et individuels) et qui permet aux licenciés de venir accompagné de leurs proches pour partager un mois de sport gratuitement du 02.01.2017 au 03.02.2017.

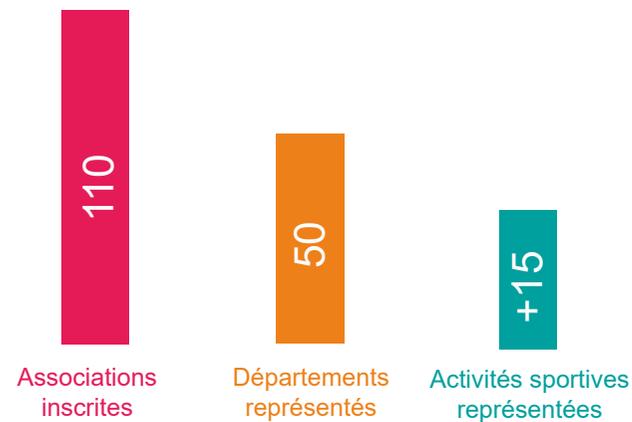


[JE M'INSCRIS À L'OPÉRATION ET JE DEMANDE MON KIT COMM.](#)

Un mois pour partager plus que du sport

Cette découverte peut prendre différentes formes : plusieurs entraînements d'essai, portes ouvertes de clubs, événements de rentrée des associations d'une commune, ...

EN CHIFFRES

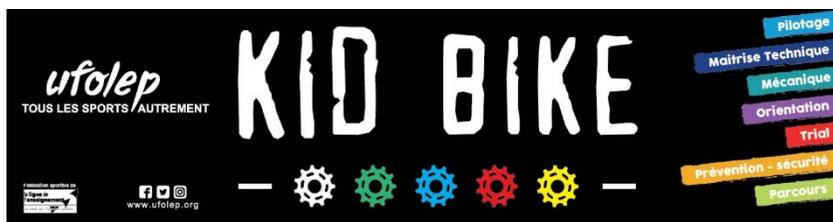


ACTIVITES CYCLISTES : Pratiques éducatives et sportives

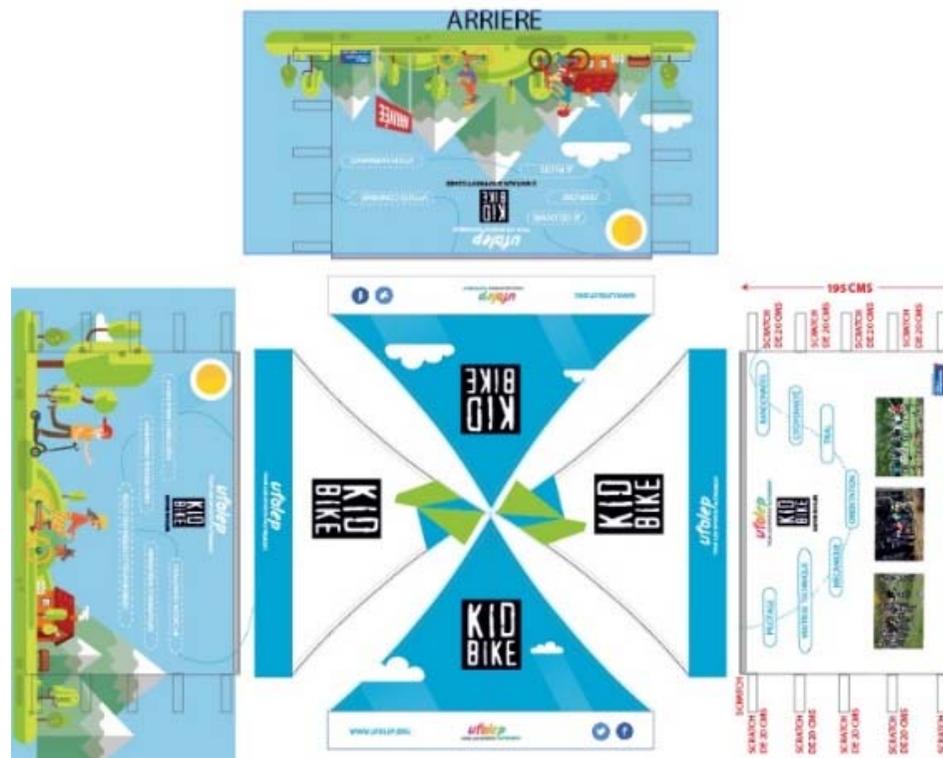


Oriflammes

Rencontres Kid bike ne nécessitent plus d'ACT



Banderoles



Barnum

ACTIVITES CYCLISTES : Pratiques éducatives et sportives

Ouverture des épreuves cycloport a des non licenciés annuels cycloport,
Communiqué sur les modalités à venir:

<http://www.ufolep-cyclisme.org>

- accord du CD départemental
- inscription en ligne
- ...

Heure locale : 08:52:53:72

Pour filtrer l'impression, utiliser les champs ci-dessus **Imprimer**

Type épreuve : Département : TOUS Mois : TOUS Année : 2018

Nbre épreuves : 618

Liste des épreuves

Cyclocross WINGLES 2 Ville : WINGLES Dep : 059

Du : 06/01/2018 Au : 06/01/2018

✓ 1 14:00
✓ F 13:15
Total des engagés : 73
Ecole de vélo: 12H45

✓ 2 14:00
✓ M 13:15
Détail des engagés

✓ 3 14:00
- GS

Épreuve : 4406

Date limite : 03/01/2018 Clos ! A la clôture : Engagements possible au départ (voir tarif)

Ufolep engagement : 4,00 €
Ufolep sur place : 6,00 €

VTT x-country WINGLES 2 Ville : WINGLES Dep : 059

Du : 06/01/2018 Au : 06/01/2018

Total des engagés : 76
DEPART 15H15

Épreuve : 4407

Date limite : 03/01/2018 Clos ! A la clôture : Engagements possible au départ (voir tarif)

Ufolep engagement : 4,00 €
Ufolep sur place : 6,00 €

ASSURANCES

Les actions engagées et ou à venir

Un travail de négociation et donc de développement de nouvelles formules assurancielles liées à des actions spécifiques

- Licences à la manifestation moto / trial4*4
- Séances d'essais temporaires
- parrainage

Un travail d'anticipation du renouvellement de notre contrat d'assurance fédéral

- Etat des lieux
- Perspectives
- Alternatives possibles

Un travail de négociation et donc de développement de nouvelles formules assurancielles liées à des actions spécifiques

- Mise en place et extension de l'expérimentation licence manifestation
- Lancement d'une campagne de parrainage en septembre 2017
- Lancement d'une campagne d'incitation à se rendre dans les clubs UFOLEP (bonne ...)

Evolutions négociés avec l'APAC dans le cadre de réunions mensuelles de régulations

Un travail d'anticipation du renouvellement de notre contrat d'assurance fédéral ! Pourquoi ?

- Pour répondre aux exigences réglementaires (code du sport)
- Pour adapter nos propositions à la réalité de nos pratiques et structures
- Pour être acteur de nos choix / Agir et non subir ...
- Pour anticiper les risques potentiels et leurs conséquences sur notre fonctionnement
- Pour améliorer nos outils et autres dispositifs fédéraux

L'échéancier

1^{er} trimestre 2018
Entretiens et consultation
réseau
(asso/comités/activités...)

AG Bar Le Duc
Retour sur 1^{ere} étape et
Présentation des
hypothèses liées au
renouvellement du contrat

2^{eme} et 3^{eme} trimestre
2018
réalisation cahier des
charges et appel d'offres

**AG 2019
présentation
et mise aux
votes du
choix de
l'assureur
fédéral**

Point d'actualité

Nouvelle réglementation des sports mécaniques : Décret du 09 août 2017

1. On passe d'un régime d'autorisation à celui de déclaration
2. L'avis de la fédération délégataire est obligatoire, mais constitue seulement une des pièces du dossier déposé en Préfecture.
3. En cas de non réponse préfectorale, la course est autorisée : le silence vaut accord. Seul un arrêté d'interdiction préfectoral peut empêcher l'organisation de la course.
4. L'avenant à la convention avec la FFM transfère la responsabilité juridique sur les épaules de l'UFOLEP ; ainsi, pas de visa fédéral, pas de course organisée sous l'égide de l'UFOLEP.

Nouvelle procédure : Obligation du visa fédéral



N° D'ÉPREUVE :
MOTO-CLUB :
N° D'AFFILIATION :
DATE :
LIEU :
ORGANISATEUR TECHNIQUE :
E-MAIL :
TELEPHONE :

MOTOCROSS

PREAMBULE

Suite au décret du 09 août 2017 qui modifie le régime de déclaration des manifestations sportives, l'UFOLEP va mettre en place une procédure permettant de contrôler l'organisation des courses qui se déroulent sous son égide. En effet, afin de garantir la sécurité des pratiquants et des spectateurs, et conformément à la convention signée entre l'UFOLEP et la FFM, un visa numéroté sera délivré à l'organisateur certifiant que la liste des points à contrôler a bien été respectée.

EN L'ABSENCE DE VISA FEDERAL, LA COURSE NE POURRA ETRE ORGANISEE SOUS L'EGIDE DE L'UFOLEP

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de l'UFOLEP, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 : Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 : Procédure

L'organisateur envoie le dossier complet d'organisation pour avis au comité local UFOLEP avec le règlement particulier signé.

Le comité Départemental UFOLEP vérifie l'ensemble du dossier et le valide en signant le règlement particulier et transmet numériquement à l'adresse mail : visacourse@ufolep.org toutes les pièces à l'UFOLEP national qui délivre alors un visa.



VISA D'ORGANISATION

Dossier suivi par Nicolas ARMAND / Poste : 01 43 58 97 70

Monsieur le Président,

Nous vous informons qu'après étude de votre dossier concernant l'organisation de l'épreuve citée ci-dessous, l'UFOLEP vous a délivré le visa d'organisation N°: 18/....

Numéro de l'épreuve

Club organisateur
 Nature
 Spécificité
 Capacité
 Type de championnat
 Date de début
 Lieu
 Nom de l'épreuve

Nous vous rappelons en outre que le visa de cette épreuve vous est délivré sous réserve que :

- Le contrat d'assurance souscrit pour l'épreuve soit conforme à la législation actuellement en vigueur ;
- Le site de pratique, si nécessaire, ait été étudié, homologué ou agréé par les autorités compétentes ;
- Vous obteniez des pouvoirs publics les autorisations administratives nécessaires conformément à la législation actuellement en vigueur ;
- Vous respectiez les règlements en vigueur par l'UFOLEP ;
- Les officiels soient en possession de leur licence valide et titulaire de la qualification requise.

Nous vous rappelons que le jour de l'épreuve, les participants et les officiels doivent présenter leur licence dûment enregistrée pour l'année en cours.

Vous souhaitant pour votre épreuve une totale réussite nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos salutations sportives.

Pierre CHEVALIER
 DTN

Copie comité



DES NOUVELLES DU MINISTÈRE DES SPORTS

**NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA CPO
ECHÉANCIER TARDIF (15 MAI)**

4 PRIORITÉS DU MINISTÈRE EN LIEN AVEC NOTRE PROJET FÉDÉRAL

**AXES FORTS: 3 MILLIONS DE PRATIQUANTS
SANTÉ,
SENIOR
FORMATION CITOYENNETÉ**

VOLONTÉ DE VÉRIFIER L'ADÉQUATION PROJET/RÉSEAU

FIN DE LA MATINÉE

CONTRACTUALISATION



Rappel échéances

Objectif

Modalités

Indicateurs fédéraux

Principes d'accompagnement



Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

CONTRACTUALISATION

Novembre 2017 : Envoi des cahiers des charges.

8 janvier 2018 : Ouverture de la base de données pour les projets 2018/2020.

15 février 2018 : Date de clôture des dépôts des projets 2018.

9 mars 2018 : Validation par le Comité Directeur National des contrats territoriaux.

12 mars 2018 : Envoi des contrats. Le retour signé sera nécessaire pour déclencher le versement de l'acompte de 50%.

15 décembre 2018 : Date de retour des bilans pour toucher le solde des projets.

Octobre – Décembre : Réunions territoriales

CONTRACTUALISATION

Objectif: Développer la fédération

Comment:

- Accompagner efficacement notre réseau
- Communiquer sur nos projets
- Trouver de nouveaux financements pour valoriser nos actions

CONTRACTUALISATION

Le principe de la contractualisation pour 2018/2020 est à la fois **triennal et territorial** , Avenant financier annuel

Accompagnement fédéral globalisé :

humain, matériel, outillage, financier par dispositif, par territoire

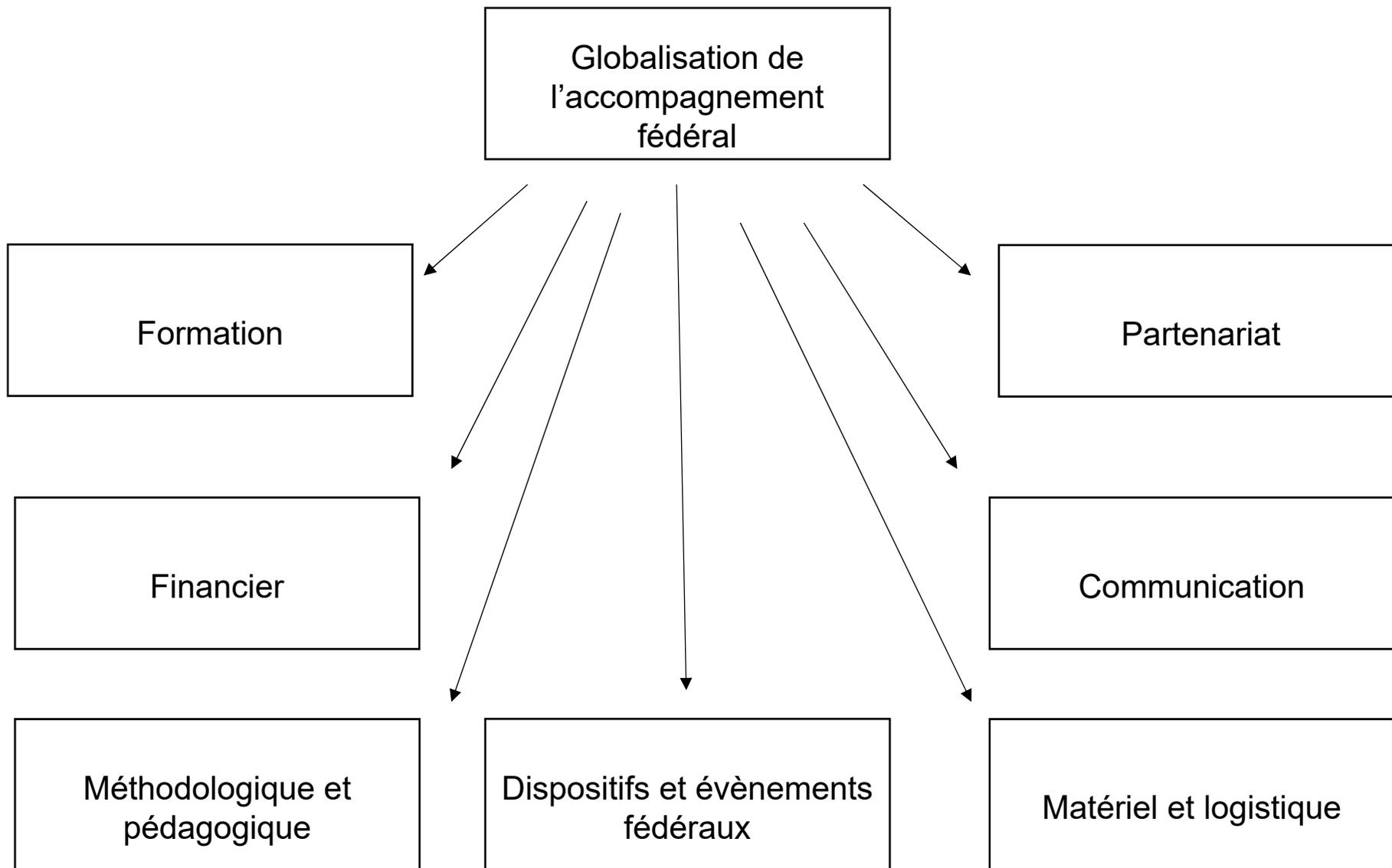
La contractualisation prévoit :

Evaluation du Projet Territorial de Développement

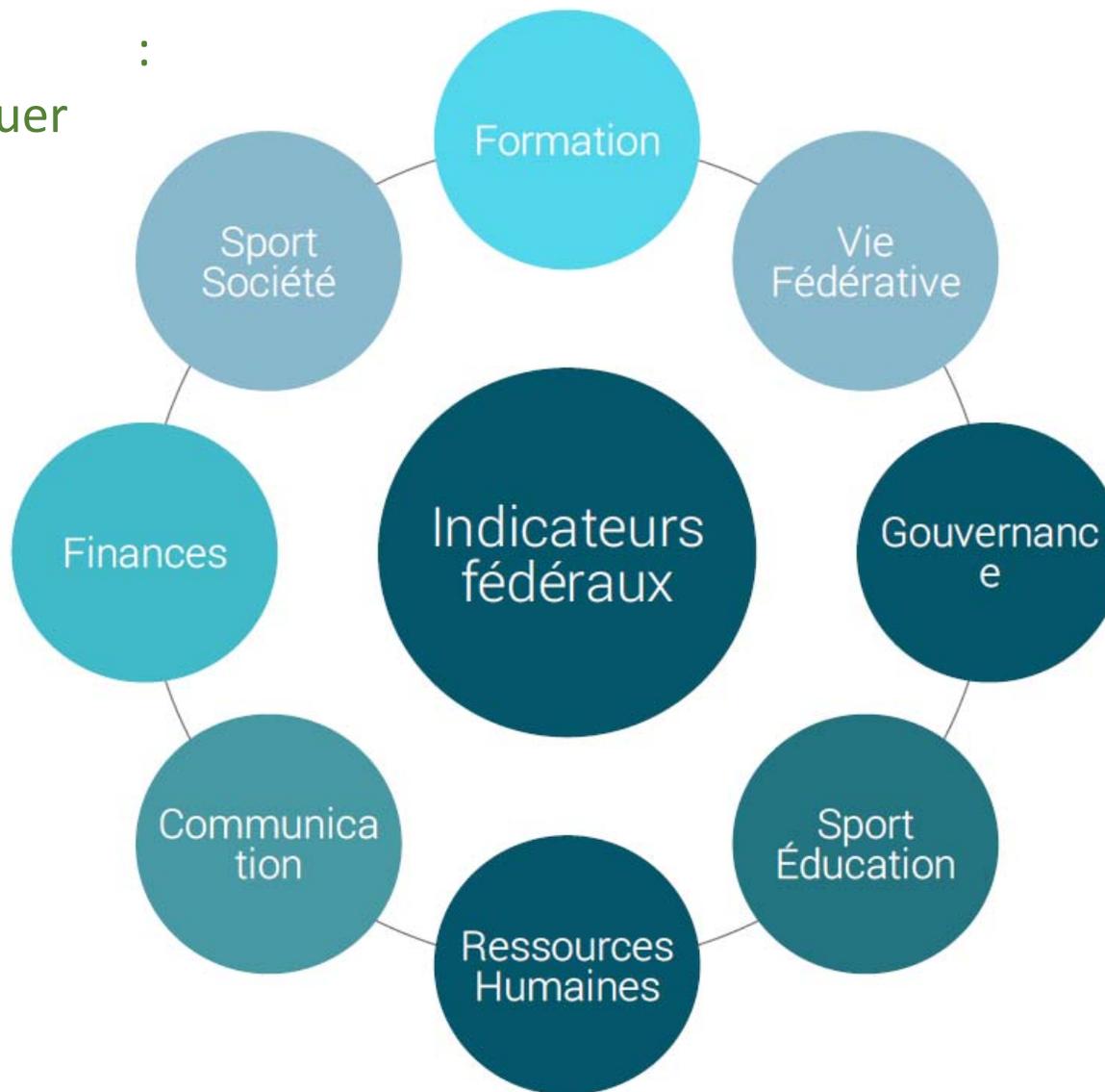
Evaluation du développement fédératif.

Evaluation de l'accompagnement fédéral

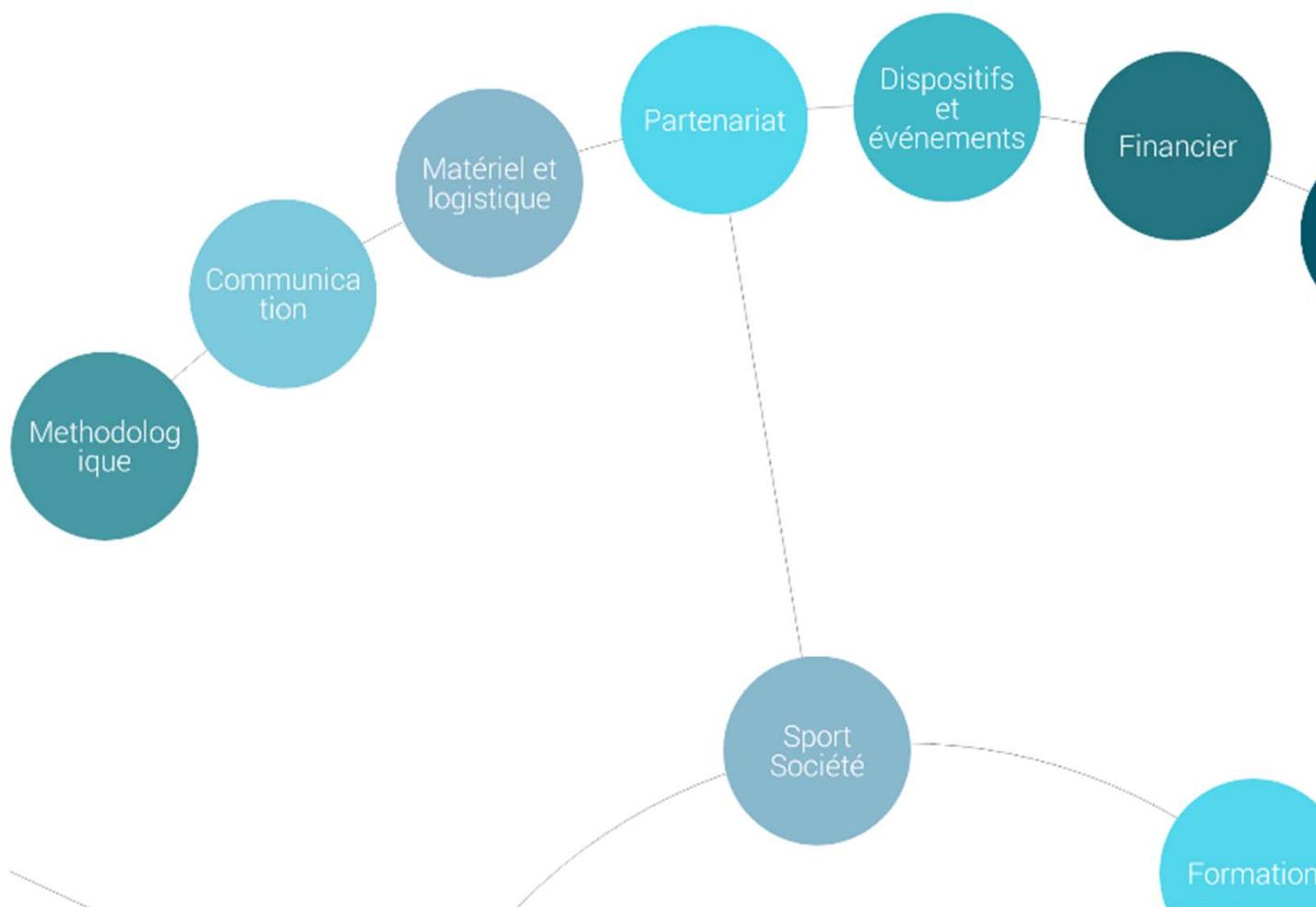
Ces évaluations seront réalisées lors d'une réunion territoriale spécifique, à partir d'indicateurs validés en commun lors de la signature du contrat territorial.



Globalisation :
Accompagner et évaluer



ZOOM: exemple d'accompagnement



Globalisation

exemple Indicateurs relatifs au Critère Vie fédérative

Indicateurs	Sources outils	Rouge	Vert	Orange
% d'évolution des effectifs sur la mandature	Affiligue	<-5%	>5%	5/-5
% d'évolution des structures affiliées sur la mandature	Affiligue	<-5%	>5%	5/-5
% d'évolution des structures à objet sportif affiliées sur la mandature	Affiligue			
% d'évolution des structures à objet non sportif affiliées sur la mandature	Affiligue			
...../.....				

Individualisation

CONTRACTUALISATION

Principe d'accompagnement 2018

Principe de base: Accompagnement fédéral global
Accompagnement territorial
Moyens à minima identiques à l'an dernier

Proposition territoriale:

option statu quo (idem que l'an dernier)
option solidarité (plus pour les structures ou projet «en difficulté »
moins pour les structures ou projet en « développements»)
option mutualisation (aide que les projets territoriaux)
option mixte

Options au choix du territoire.

Echanges et débats

TEMPS SPECIFIQUES REGIONS

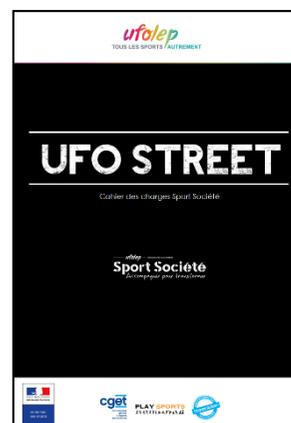
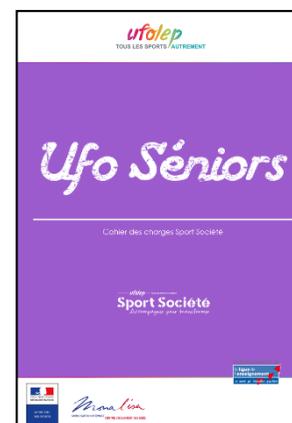
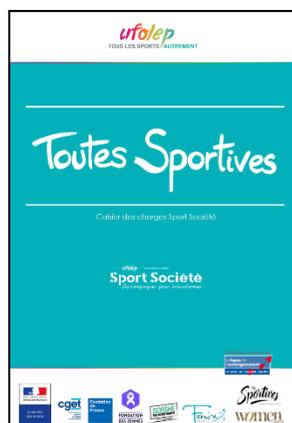
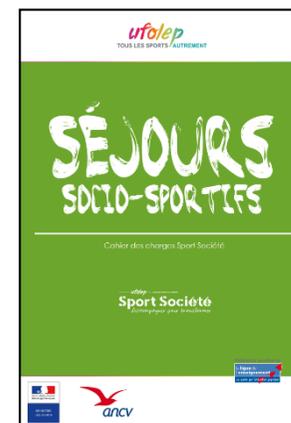
CONTRACTUALISATION

Occitanie, rencontre régionale
PACA et Corse, continuité des travaux

CONTRACTUALISATION

Dispositif d'accompagnements fédéraux
Cahier des charges

Dispositifs et Evènements fédéraux Sport Société



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de
la ligue de l'enseignement
un sport de tous les publics

1 Développement des APS en direction de tous les publics

ufolep
Sport Société
Accompagner pour transformer

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Toutes Sportives

Coûter des charges Sport Société

ufolep
Sport Société
Accompagner pour transformer

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Ecoles de sport

Coûter des charges Sport Société

ufolep
Sport Société
Accompagner pour transformer

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

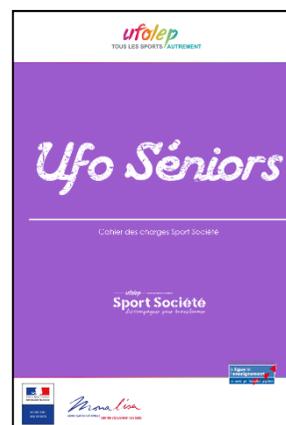
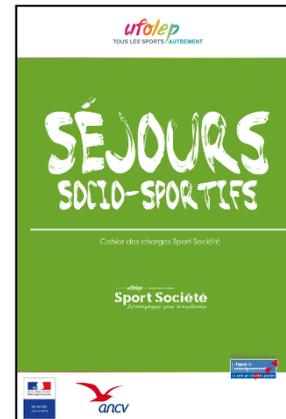
UFO STREET

Coûter des charges Sport Société

ufolep
Sport Société
Accompagner pour transformer

ufolep — TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Sport Société
Accompagner pour transformer



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

la ligue de l'enseignement
le sport de tous les âges

3 Insertion sociale et professionnelle

ufolep
Sport Société
Accompagner pour transformer

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

ufolep
Parcours
Coordonné
Accompagner pour transformer

Créer des circuits Sport Société

ufolep
Sport Société
Accompagner pour transformer

FRANCE
cget

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

7H pour sauver une vie

Créer des circuits Sport Société
PFI et territoires prioritaires

ufolep
Sport Société
Accompagner pour transformer

FRANCE
cget

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
en sport de l'école publique

4 Lobbying et stratégie
d'influence

ufolep
Sport Société
Accompagner pour transformer

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Société en mouvement

Cahier des charges Sport Société

ufolep
Sport Société
Accompagner pour transformer

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
en sport de l'école publique

Rendez vous le 24 novembre 2016
à partir de 18h
au Stade Jules Ladoumègue

**LA
NUIT
DES
RELAIS**

Pour lutter ensemble contre
les violences faites aux femmes.

PASSEZ LE RELAIS, FAITES PASSER LE MESSAGE.

 <http://fondationdesfemmes.org/>

FONDATION
DES FEMMES
Stade Jules Ladoumègue 37 Route des Petits Ponts 75019 Paris

UFO STREET LEAGUE 2017 - BILAN
« L'UFOLEP c'est Elle, l'UFOLEP c'est Lui, l'UFOLEP c'est Nous. »

**UFO STREET
LEAGUE**

1ÈRE ÉDITION ANNÉE 2017

IS LA COURSE
RUN
ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

**25
JUN
2017**

5 & 10 KM
COURSE À PIED,
MARCHÉ NORDIQUE,
RANDONNÉE, AU CHOIX...
VILLAGE SANTÉ & BIEN-ÊTRE
ANIMATIONS SPORTIVES

EcoTour
www.ecotour-sport.com

**PARC DE
GERLAND
LYON**

GRAND LYON

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

**Playa
Tdur**

Rejoignez-nous sur la 1ère tournée
multisport et citoyenne de France !

JUIN	JUILLET	AOÛT
01-03 / BILEY (81)	04-06 / ST MAZARE (84)	01-07-08-09 / LA COGNÈSIVE (98)
05-06 / ENVEY (81)	07-08 / LA COGNÈSIVE (98)	11-12 / EVRY (91)
09-10 / MARVILLE (98)	10-11 / POUILLEY (81)	13-14 / NORDON (81)
12 / LYON (81)	11-12 / COULMAY (84)	16-17-18-19 / BENE (81)
14-17 / CHAMPS S/ MARNE (81)	13-14 / ST BRAY (84)	20-21-22 / BENE (81)
	14-15 / BONDORVILLE (91)	
	17-18 / BARBON PÉLAGIE (84)	
	17-19 / ORBAU-DU-ROU (84)	
	17-19 / BENE S/ MER (84)	
	20-21 / GIFFRANVILLE (81)	
	20-21 / DAMAZAN (47)	
	20-21 / NOYER (88)	
	24-25 / LA SÈVRE S/ MER (84)	
	25-26 / MARNE (81)	
	26-27 / BRAY-DONNE (91)	
	26-28 / LA COGNÈSIVE-MARVILLE (98)	
	27-29 / POÏT TESSON (88)	

**CIRCUIT
OUTRE-MER**
03-04 / LE GOSIER -
GUADELOUPE (971)
05-06-07 & 10-20-21 /
MAYOTTE (974)
27-29 / SAINT-LES - LA
RÉUNION (974)

Fédération sportive de
la Région Île de France
Paris-Grand-Est
Club de Rugby Lyonnais

Dispositifs et Evènements fédéraux Sport Education



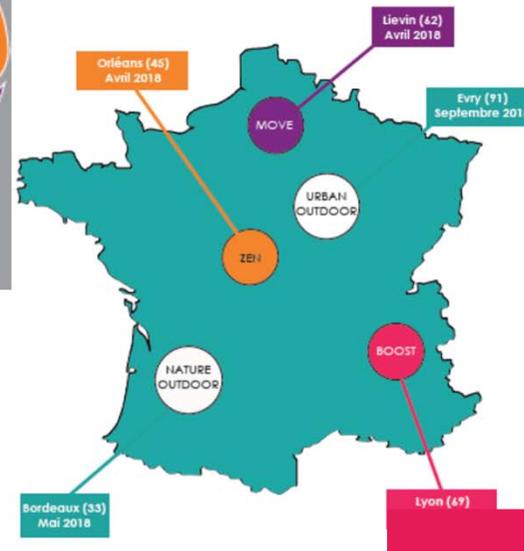
EVENT 2018 // ACTIVITÉS DE LA FORME ET DU BIEN ÊTRE (APE)

MOVE - ZEN - BOOST - OUTDOOR



- **Week and BOOST**
 Faire le plein d'énergie et booster son capital santé, c'est ce que nous vous proposons lors du Week and Boost. Un événement dédié aux pratiques cardio et au renforcement qui vous permettra de libérer votre vitalité et transmettre votre motivation.
- **Week and ZEN**
 Prendre soin de son corps et de son esprit, c'est essentiel. Venez découvrir le Week and ZEN dédié aux pratiques sportives douces et relaxantes dans un univers chaleureux.
- **Week and MOVE**
 Le Week and Move c'est l'événement qui combine les activités fitness et les enjeux de santé liés à la pratique d'une activité physique. Motivation, Bien-Être et Action sont les maîtres-mots. Votre challenge ? Faire aimer bouger le plus grand nombre de personnes ! A vous de jouer !
- **Week and OUTDOOR**
 L'outdoor est le plus grand des terrains de jeu, lors des week and Outdoor vous aurez l'occasion de le constater ! Nous vous proposons d'explorer les activités mêlant fitness training et plein-air et de relever des challenges gradeur nature.

Save the date
5 dates exceptionnelles partout en France !

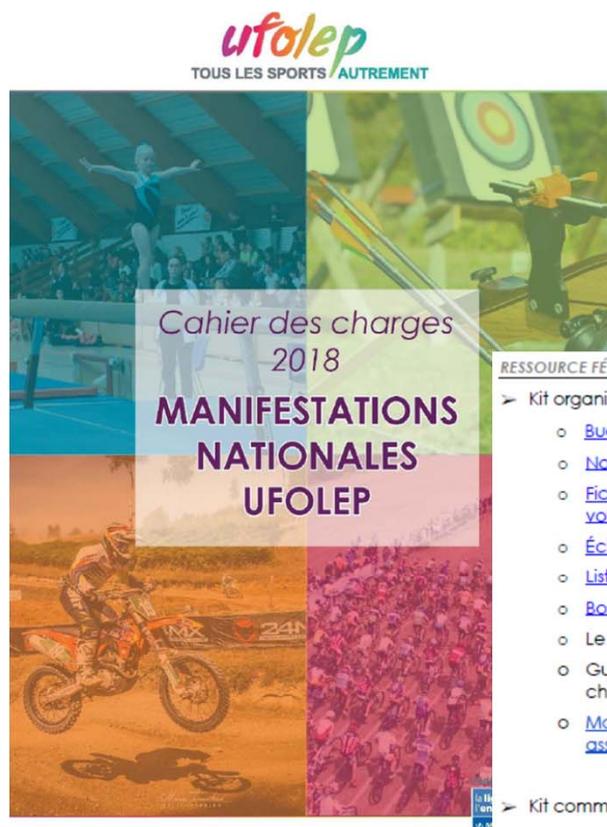


Publics cibles :

- animateur.rice.s du réseau UFOLEP (associations, comités)
 - cohortes, stagiaires CQP
- animateur.rices extérieur.e.s parrainés par une structures UFOLEP
 - pratiquants (samedi soir)

5 environnements // Event Fitness





RESSOURCE FÉDÉRALE

➤ Kit organisateur :

- [Budget prévisionnel et bilan financier](#)
- [Note manifestations sportives et développement durable](#)
- [Fiche pratique "manifestations sportives" et programme d'accueil de volontaires en service civique](#)
- [Échéancier type d'une épreuve sportive nationale](#)
- [Liste des personnalités à inviter](#)
- [Bordereau de demande de récompenses honorifiques](#)
- Le règlement sportif national
- Guide pour organiser une visite de site pour signature du cahier des charges
- [Modèle de convention type entre un comité organisateur et une ou des association\(s\) support\(s\)](#)

➤ Kit comm :

- [Guide pour l'accueil d'officiels sur sa manifestation](#)
- [Trame générale « Événementiels sportifs UFOLEP »](#)
- [De nouveaux supports de communication](#) : bandes son/ spots audio
- [Relations Presse](#) : base de données media et communiqué de presse type
- [Réseaux Sociaux](#) : posts types
- [Signalétique](#) : catalogue produits et visuel Photocall
- [Un espace pour remonter de vos photos, vidéos, articles de presse, ...](#) (pour alimenter cet espace, il faudra vous connecter avec un compte DropBox)
- [Trame bilan/évaluation](#)

ACCOMPAGNEMENT COMMUNICATION
Avant – Pendant – Après événement

PARTENAIRES

INNOVATION

Relationnel

IMAGE

Village citoyen

ANIMATION

Réseaux Sociaux

IDENTITE VISUELLE

Eléments de langage